



COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 6 mai 2021 à 17h00

Compte-Rendu

Présents, sur convocation envoyée le 29 avril : Martine BENET-BAGREAU, Jean-Louis CABRIGNAC, Pierre SORET, Bertrand DELPEUCH, Françoise RAIBAUT, Odette DAMON, Simonne MOREAU

Secrétaire de séance : Bertrand DELPEUCH

LEXIQUE

AFP ou AFPL : association foncière pastorale (libre)

PNR : parc naturel régional

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du Conseil municipal du 8 avril est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Taxe de séjour 2020

Le Conseil décide de virer 12,42 € du chapitre 61 vers le chapitre 67 afin de payer un reliquat de taxe de séjour.

Approuvé à l'unanimité

Projet de création d'une AFP sur la commune

Le groupe moteur poursuit la préparation avec le soutien d'Isabelle LAPEZE (Département du Lot) et Céline HERVE (PNR Causses du Quercy). Le périmètre concerné et les projets de statuts sont prêts. Une invitation aux propriétaires ainsi que le formulaire d'adhésion seront discutés lors de la prochaine réunion.

Le Conseil propose d'inviter l'ensemble des propriétaires concernés pour une réunion d'information et de création de l'AFP le vendredi 3 septembre à 18h.

Approuvé à l'unanimité

Gîte d'étape et accueil des randonneurs

Informé des conditions sanitaires fixées par le gouvernement, le Conseil décide de rouvrir le gîte communal d'étape le mercredi 19 mai. Les repas seront servis uniquement en extérieur et par table de 6 personnes maximum.

Caroline CREMERS, habitant Livernon, sera embauchée en contrat aidé pour 9 mois, en renfort des deux employés en charge de l'accueil des randonneurs.

Le Conseil décide aussi de reprendre ce même 19 mai les visites de l'église Saint-Augustin d'Espagnac.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS DES COMMISSIONS ET SUIVI DE RÉUNIONS

Rénovation du prieuré (logements et accueil randonneurs)

Suite à la réunion de chantier avec les professionnels concernés, organisée par la maîtrise d'œuvre (PRONAOS) et la Mairie, le début des travaux est prévu pour mi-septembre 2021.

La première tranche de travaux concernera la buanderie, utilisée pour le gîte d'étape, puis la rénovation énergétique des deux logements (ancienne école et ancien presbytère) suivie d'une rénovation globale (peinture, électricité, plomberie) . Elle se terminera à l'été 2022.

Une deuxième tranche suivra à partir de l'automne 2022 pour réorganiser l'accueil et la restauration des randonneurs.

Réunion avec le Président du Grand Figeac

Martine BENET-BAGREAU, Jean-Louis CABRIGNAC et Pierre SORET ont rencontré le Président de la Communauté de communes pour lui rappeler le soutien attendu pour réaliser les travaux de restauration des 2 églises, de création d'un nouveau stationnement avec passerelle sur le Célé et de 2ème phase de l'opération Coeur de village (notamment le mur de soutènement en surplomb du Célé et la connexion entre la « plage » et la cour du prieuré).

Vincent LABARTHE s'est engagé à en parler en exécutif puis Conseil communautaire.

Le Conseil municipal écrira au Grand Figeac pour formaliser ces demandes et proposer un séquençement des travaux.

Livret de présentation du prieuré Notre-Dame-de-Val-Paradis

Écrit par Christian THIRY et illustré de photos de Guy HOLMAN, ce guide de visite sera lancé officiellement le 8 mai. Il est co-publié par la commune et l'association des Amis de l'Abbaye de Marilhac-sur-Célé. Ce livret sera en vente lors des visites de l'église, en mairie, à l'accueil du gîte et en librairies.

Élections départementales et régionales

La tenue de deux scrutins différents le même jour et en période de pandémie implique une organisation spécifique. Le vote se fera dans la salle des fêtes de 8h à 18h, avec deux urnes, tenues chacune par deux personnes sur des tranches de permanences de 2h30.

Les assesseurs devront tous être vaccinés ou présenter un test PCR négatif datant de moins de 48h.

Présentation aux habitants

Le Conseil prévoit d'organiser une réunion d'information à destination de tous les habitants le samedi 26 juin à 18 h. Objectif : présenter les réalisations en cours et les projets à venir après un an de mandat de l'équipe municipale.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est à close à 19h30.

PROCHAINES RÉUNIONS

Conseil municipal : jeudi 17 juin, jeudi 8 juillet